

TRIBUNE

OUVRIERE

Journal publié par un groupe d'ouvriers de la
Régie Renault

JANVIER 59

Numéro 52

CE QU'IL Y A DE CHANGE

Au début de cette année beaucoup d'entre nous viennent d'enterrer pas mal de leurs illusions.

Il y a tout d'abord les travailleurs qui croyaient qu'un général et qu'un gouvernement dirigé par les gros industriels et les banquiers allaient défendre leurs intérêts, augmenter leur salaire et arrêter la guerre d'Algérie. Tous ceux-là devant les mesures économiques prises par le gouvernement ont vu leurs illusions s'évanouir. Mais il n'y a pas qu'eux. Il y a tous ceux qui pensaient qu'un jour une majorité parlementaire défendrait leurs intérêts ou qu'un gouvernement de Front Populaire viendrait les représenter. Le 28 Mai dernier beaucoup de ceux qui pensaient qu'en criant pacifiquement "le fascisme ne passera pas" suffirait à faire reculer la bourgeoisie et ceux-là aussi ont déchanté.

Maintenant les choses sont changées, dans la mesure où tout ce que les organisations dites ouvrières ont fait espérer depuis 14 ans n'est plus valable. Tout d'abord parce que le parlement n'a pratiquement aucun pouvoir et qu'ensuite il ne se réunit presque plus. Dans le cadre de la légalité il n'y a rien à espérer. Il peut bien y avoir des oppositions elles ne serviront à rien, même plus à tranquilliser certains. Aucun discours, aucune pétition, aucune plainte, aucune majorité ne peut renverser le gouvernement et à plus forte raison sa politique. Une chose est donc certaine : C'EST QUE TOUTES LES ILLUSIONS QUE L'ON FAISAIT MIROITER REGULIEREMENT AUX TRAVAILLEURS SUR LES CHANGEMENTS DE MAJORITE PARLEMENTAIRE OU DE GOUVERNEMENT N'ONT PLUS DE VALEUR. SUR CE PLAN ON POURRA LES BERNER BEAUCOUP PLUS DIFFICILEMENT.

QUE RESTE-T-IL DONC A FAIRE ?

Pour certains ouvriers, puisque personne ne peut se battre à leur place, ils se lamentent. Toutes les perspectives leur sont bouchées et ils se demandent jusqu'où ira l'attaque du patronat et de l'Etat. "Maintenant il n'ya plus rien à faire", "de Gaulle est le plus fort", disent-ils. D'autres, au contraire, se tranquilisent en pensant que bientôt tout le régime va s'effondrer de lui-même et que l'on reviendra à cette bonne IVème République où les discours des députés pouvaient encore les remplir d'espoir.

Ni les uns, ni les autres n'ont raison.

Se lamenter, pourquoi ? Nous, ouvriers, avons-nous été vaincus ? Où et quand. Nous sommes-nous battus pour conserver notre niveau de vie ? NON. On a laissé faire. MOLLET d'abord, puis les autres, puis maintenant de GAULLE. La bourgeoisie continue à nous opprimer et nous, on se lamente. On n'a pas résisté contre les mesures patronales et personne n'a résisté à notre place. Il fallait s'y attendre. De GAULLE est plus fort évidemment puisqu'il n'a personne avec qui s'affronter. Il est tout puissant puisque les ouvriers acceptent ses lois. De GAULLE fait la politique des patrons mais personne ne peut faire celle des ouvriers SI CE N'EST LES OUVRIERS EUX-MEMES EN SE DEFENDANT TOUT D'ABORD CONTRE LES PATRONS.

Il est faux aussi de croire que le régime va s'écrouler de lui-même et que l'on a plus qu'à attendre. Les bourgeois veulent relever leur économie et ils sont depuis longtemps décidés à le faire et sur notre dos bien entendu. Ce n'est pas la disparition de

.../...

de GAULLE qui changera quoi que ce soit. C'est seulement l'opposition des travailleurs à tout le système d'exploitation, qu'il soit représenté par de Gaulle ou par un autre, qui changerait quelque chose. Avec d'autres méthodes ce régime n'est que la continuation des précédents et pour nous ce n'est que le résultat qui compte. La politique du "capital/travail" ce n'est que la continuation de la politique de productivité de CROIZAT ou de MENDES et c'est toujours contre nous que cette politique se fait. La politique de "grandeur de la France" c'est cette politique que tous les politiciens de droite et de gauche veulent faire accepter aux ouvriers. C'est la grandeur de l'industrie française, c'est-à-dire la richesse des industriels, la puissance des banquiers. L'indépendance de la France c'est l'indépendance des capitalistes français par rapport aux autres capitalistes et c'est cela qu'on nous demande de défendre depuis des années. La "grandeur de la France" c'est aussi bien le service militaire à 27 mois voté par les députés de gauche que le service civique de de Gaulle ; c'est la bombe atomique française, c'est le drapeau tricolore qui flotte sur le Sahara, et c'est pour tout cela qu'on nous demande des sacrifices.

Tout cela est contre les intérêts des travailleurs et c'est contre tout cela que nous devons nous opposer. Nous n'avons pas à nous sacrifier pour le prestige du capitalisme français ou pour la grandeur de Monsieur de Gaulle mais à lutter contre tout le système car c'est lui notre ennemi.

ENCORE SUR LES ACCORDS DU 15 DECEMBRE 1958

Un des aspects des accords que nous avons soulevé dans notre précédent numéro est : les avantages obtenus ne le sont que dans le cadre de l'accord et ne sont jamais des avantages acquis comme il était de coutume par le passé. Voici ce que dit l'article 6 de cet accord : "Les dispositions du présent accord qui sont plus favorables que les dispositions légales ou conventionnelles en vigueur ne sont applicables que pendant la durée de l'accord et cesseront de produire leurs effets à la date prévue de l'expiration de celui-ci ou en cas de dénonciation anticipée".

Signe de notre temps : les patrons et le gouvernement ne parlent que de la "suppression de la condition ouvrière" de la "sécurité des travailleurs" au moment où "ILS" s'arrangent pour que nos droits et notre salaire ne soient plus acquis et fixes mais sont laissés au bon vouloir des patrons et de leur "Nous ne sommes pas maîtres de la situation économique".

Nous n'avons plus de salaire nous avons des primes. Nous avons des avantages Régie qui ne le sont qu'autant que les syndicats s'abaissent à les signer en s'agenouillant devant la direction et qu'autant que la direction veut bien nous les accorder. Tout cela bien entendu dans une situation économique très favorable, au moment où la Régie ne sait plus que faire de l'argent qu'elle gagne avec notre travail. Tout cela n'aura qu'un temps. Il y aura des pleurs le jour où la direction, dans une situation économique moins favorable, se mettra à nous enlever les primes et les avantages "Régie". Il ne restera plus rien de tous ces bavardages (largement popularisés par la presse et la radio) qui ont pour but de nous faire croire que des "temps nouveaux étaient arrivés pour les travailleurs".

Bien entendu ne sont trompés que ceux qui le veulent bien ou ceux qui consciemment sont les artisans de cette mystification : les directions syndicales de chez Renault qui n'ont qu'une hâte se prosterner devant la direction et distribuer généreusement des signatures au nom des travailleurs.

Voyons un peu les choses qui amènent les directions syndicales à considérer le caractère progressif de ce nouvel accord et leur empressement à le signer avec ou sans consultation des travailleurs. La C.G.T. ose se vanter que 90 % des travailleurs consultés étaient d'accord pour signer. Dans les grandes et importantes questions par exemple : diminution d'horaire sans perte de salaire et maintien du pouvoir d'achat, nous avons obtenu des vœux ; voici l'article 3I qui parle sur la durée du temps de travail.

.../...

"Les parties signataires, considèrent que le progrès technique doit également contribuer au progrès social sous toutes ses formes, tiennent à marquer l'intérêt qu'elles attachent au principe d'une diminution progressive de la durée hebdomadaire du travail sans que les salaires, et appointements en soient pour autant affectés. Tenant compte des problèmes multiples, complexes, et importants que soulève la réalisation d'un tel projet, elles conviennent ... d'en poursuivre l'étude et de se rencontrer dès que la situation générale permettra d'en envisager l'exécution".

On ne peut dire les choses avec plus d'élégance... Le temps pour "étudier ces problèmes" qui ne sont pas nouveaux, on en trouve toujours quand on le veut. Peut-être pourrions-nous leur rappeler qu'en 1936, il a fallu SEULEMENT deux semaines pour réaliser la diminution du temps de travail et à l'échelle nationale encore ! Quant à la signification de cette phrase : "dès que la situation générale permettra d'en envisager l'exécution" il faudra sans doute que plusieurs millions d'ouvriers se mettent en grève, que nous occupions les usines et que nous commencions à rosser les patrons pour que "l'exécution de la diminution des horaires soit à envisager"...

Pour ce qui est du maintien du pouvoir d'achat, la direction ayant eu des difficultés avec le texte de l'article 20, de l'accord de Septembre 1955, qui disait : "Une commission paritaire d'examen du coût de la vie se réunira tous les mois. Elle étudiera l'évolution des salaires et des prix. Les résultats des travaux de cette commission prépareront, dans l'esprit qui a présidé à l'application de l'accord du 15.9.55, les décisions qui pourraient être prises tendant au maintien du pouvoir d'achat". C'était bien trop clair. Voici la nouvelle rédaction dans l'accord 1958 article 16) : "Les parties contractantes conviennent de constituer entre la direction et les organisations syndicales une Commission Technique dite du "Coût de la Vie" chargée d'examiner chaque mois l'évolution comparée des salaires et des budgets. Les parties contractantes conviennent de se rencontrer en cas de variation importante constatée par ladite commission, afin d'examiner les moyens d'y remédier".

De toute façon que les patrons n'aient rien à craindre, le gouvernement vient de décréter qu'il ne serait plus tenu compte des indexations. Personne n'a relevé l'allusion pourtant en bon français cela veut dire "partout où existe une échelle mobile entre les salaires et les prix il faudra dorénavant ne plus en tenir compte".

A la Régie cela ne nous touche pas beaucoup car il n'a jamais été question que nos salaires doivent suivre l'évolution du coût de la vie mais nous voyons un point important des nouveaux accords qui disent (article 15) : "Les primes diverses (à l'exception notamment de la prime de transport et de l'indemnité de panier) sont révalorisées par rapport aux salaires et appointements dès que la variation de ceux-ci atteint 3 %". Pour nous montrer comment elle entend revaloriser les primes et indemnités diverses qu'elle nous donne, la direction spécifie au sujet de l'indemnité maladie. Cette indemnité était dans l'accord de 1955 de 600 francs par jour à partir du 8-me jour de maladie et pendant deux mois. Malgré une augmentation de 30 % de nos salaires depuis 1955, l'indemnité maladie sera par le nouvel accord de 650 francs par jour à partir du 9ème jour et cela pendant trois mois. Voilà comment DREYFUS entend le relèvement des primes. En fait il s'aligne sur le gouvernement qui vient d'éliminer ce qu'ils appellent "le petit risque".

Il reste que la jeunesse doit être fraîche et joyeuse quand on l'envoie apprendre à tuer. Les trois jours d'exams à VINCENNES, les périodes et le conseil de révision nous faisaient perdre notre salaire et c'était donc un sujet de mécontentement mais maintenant ce sera presque des congés payés...

Les avantages touchant les décès sont "appréciables" suivant le nouvel accord.

Aucune garantie pour les salaires mais nous sommes assurés de toucher 800 francs par jour en cas de chômage avec les nouvelles dispositions établies entre le Conseil National du Patronat Français et les Confédérations Syndicales. La Régie aurait versé 1 milliard. Nous aurons le droit d'être chômeur 9 mois pendant lesquels nous toucherons l'indemnité, ensuite plus rien.

QUE NOUS APPORTENT LES PARLEMENTS ?

Les élections législatives se sont terminées, il faut le préciser et le répéter par un effondrement total du P.C. et du P.S. et par une victoire écrasante du nouveau U.N.R. (sans programme jusqu'à ce jour).

Cette chose si elle est acquise n'est pas nouvelle, puisque en fait depuis le 13 Mai la bourgeoisie travaillait à cette orientation. Encore une fois la masse des travailleurs a été bernée en croyant aux possibilités du parlementarisme. D'ailleurs, sur ce point de GAULLE était à peu près sûr du résultat et jouait gagnant.

Nous, classe exploitée et dépossédée, nous ne pouvions lutter au sein du système parlementaire. Pourquoi? diront certains. Ce n'est pas vrai, diront d'autres. Et, pourtant, en 1956, une majorité de gauche sort de la consultation du peuple. Qu'ont-ils fait ces représentants de "gauche". RIEN. Rien en ce qui concerne nos intérêts de travailleurs, rien qui améliore notre existence d'exploités, rien pour mettre fin à une guerre d'Algérie "imbécile et sans issue" et pourtant c'était un grand titre de leur programme. La bourgeoisie à cette époque, n'était pas mécontente du résultat obtenu par la "gauche". Elle avait trouvé, par l'intermédiaire de ces partis, des organismes qui pouvaient bernier les ouvriers.

L'apothéose c'est le 13 Mai. On balaie tout et le grand sauveur arrive. Depuis 14 ans les ouvriers se font "avoir" par des discours, des promesses, des accords, des si, des là. Une fois de plus ils ont cru et croient au miracle. Les organisations dites "ouvrières" sont en grande partie responsables de la stagnation et du découragement des travailleurs. Et si effectivement elles sont responsables c'est qu'elles ont orienté les ouvriers dans les espoirs du système parlementaire, le système bourgeois. Nous pensons que ce n'est pas à l'Assemblée Nationale que nous devons chercher notre terrain de combat mais sur le lieu de travail. Quelle qu'elle soit, la représentation à la Chambre des Députés est bourgeoise et défend d'abord ses propres intérêts. Certains, bien sûr, timidement, prennent la défense des ouvriers mais malheureusement à l'intérieur de cet "hémicycle" cela n'a pas de portée réelle. La classe ouvrière est tombée dans le fossé, poussée par les organisations "ouvrières". Il ne faut pas chercher plus loin les raisons pour lesquelles une grande partie des travailleurs s'est tournée vers de Gaulle. Et pourtant qu'a-t-il fait pour nous depuis 9 mois ?

De GAULLE c'est le grand'homme se disaient-ils. Le sauveur de la France. Il va remettre de l'ordre, arrêter la guerre d'Algérie, redonner à la France sa place dans le monde. Une France belle, propre, comme disaient certains. C'est peut-être, il ne faut pas le nier, ses ambitions. Mais de Gaulle n'est pas un homme miracle comme beaucoup le croyaient. De Gaulle avant tout est le représentant du grand capital. Et depuis le mois de Mai, il n'a fait que renforcer celui-ci. D'ailleurs les dernières mesures financières et économiques de fin d'année en résultent et ce n'est qu'un commencement. Arrêter la guerre d'Algérie ce n'est pas chose facile ; elle enlèverait à beaucoup de colons (que l'on peut nommer "ultra") et aux militaires (de carrière s'entend) un tas de privilèges.

L'armée, du fait de cette guerre et du mouvement du 13 Mai, est devenue puissante, dans le sens de force sociale. Il serait difficile, même pour de Gaulle, de lui enlever ses intérêts du moment. Alors, on essaie de tromper la masse musulmane par de beaux discours. De Gaulle jouit (par son passé) d'un certain prestige, que beaucoup ont cru bon d'admirer et peut-être admirent encore mais lorsque la note ou les notes à payer arriveront à chacun la chansonnette aura baissé d'un ton. Beaucoup déjà se taisent ou se lamentent. Chez Renault ou ailleurs, il faut prendre conscience de notre propre force. Ne pas se faire d'illusions. De Gaulle n'améliorera pas notre sort.

Pour faire de la France un grand pays capitaliste moderne, il faut faire suer les travailleurs davantage. Mais attention, la passivité de la classe ouvrière a une fin.

.../...

Lorsque la colère sera grande et qu'enfin les travailleurs se seront aperçus que de GAULLE ne vaut pas mieux qu'un PINAY ou un THOREZ, peut-être sera-t-il temps de faire quelque chose de positif, quelque chose qui enfin améliore considérablement notre condition. Mais de quel côté maintenant les ouvriers se tourneront-ils ? Vers un nouveau système parlementaire bourgeois, tel qu'il existait sous la IVème République ou vers un système dans lequel ils seront réellement représentés ?

ECHOS DE L'U S I N E

AUX FONDERIES : Le développement de l'application des études de postes et la modernisation entraîne des diminutions de salaire qui vont jusqu'à 38 francs de l'heure.

DANS LES AFFUTAGES des grands départements d'usinage les P.1 sont remplacés par des O.S. et la rationalisation introduite, les augmentations des cadences de travail et les exigences beaucoup plus grande de la précision. Le grand mot d'ordre des ateliers de production est "plus de pièces et plus de précision".

PARTOUT le surnombre d'ouvriers entraîne des déclassements, des baisses de salaire. Il suffit donc à la direction de balader les gars dans l'usine pour arriver à changer la catégorie d'un gars affecté à un poste de travail.

DANS LES DEPARTEMENTS D'OUTILLAGE & ATELIERS D'ETUDES. Les essais sont pratiquement arrêtés et la promotion stoppée, même le passage au mois des ouvriers P.3 ayant 15 ans d'ancienneté nécessite des chicanages dignes de marchands de tapis.

AU DEPARTEMENT 14. Les méthodes les plus modernes de "relations sociales" sont introduites. Il y a 5 à 6 semaines environ, le chef d'atelier nous a réuni par groupes de 4 ou 5 dans son bureau pour nous faire un discours sur la "qualité". Il nous a dit qu'il fallait travailler mieux, que le contrôle avait refusé des pièces et lui avait fait des reproches. Dans cette situation c'est toujours vers le lampiste que l'on se retourne. On exige de nous la quantité et la qualité sans s'inquiéter si cela doit nous demander plus de travail et de fatigue. Nous faisons remarquer au chef d'atelier que les machines ne marchent pas et que pour faire une réparation il faut attendre que la machine soit complètement hors d'usage. A force de vouloir faire toujours plus de pièces, plus précises, avec des machines détériorées, nous arrivons à ne pouvoir plus rien faire de bien, mais cela, les chefs qui se rejettent les responsabilités n'en veulent rien savoir. Quant au nombre toujours plus important de pièces qu'il faut faire il nous est dit que ce sont "les temps chrono" mais comme les chefs sont les seuls à les connaître ces temps chrono : la question est réglée. C'est la même chose pour les pièces "mortes". Aujourd'hui ils n'en veulent pas mais le lendemain ou la semaine suivante si nous avons pris du retard alors tout est bon. Qu'ils s'arrangent entre eux, c'est bien à eux d'avoir quelques ennuis !

Ensuite le chef d'atelier nous fit un grand baratin sur le marché commun qui allait entrer en vigueur. Il nous dit qu'il fallait sortir des voitures de premier ordre pour lutter contre la concurrence et patati et patata... à croire que jusqu'à présent la Régie n'a fait que de la camelote. Depuis ce jour nous n'avons que des augmentations... de cadences. A un poste, ils demandent 1000 pièces de plus par jour et par équipe et que si nous les faisons nous aurions ... 3 francs de plus de l'heure. A un autre poste il demande une augmentation invraisemblable, les gars répondent : "c'est pas possible on ne peut pas faire déjà la cadence actuelle" et l'argument du chef d'atelier : "j'étais dans mon bureau et je vous ai chronométré : vous pouvez y arriver". Jusqu'à présent personne ne l'a fait cette augmentation et personne ne veut et ne peut la faire".

LA DISCIPLINE AUSSI AUGMENTE. Aux heures de sortie on peut voir les chefs d'ateliers et quelques contremaîtres sortir de leurs "acquerium" pour voir si personne ne resquille quelques précieuses minutes mais en revanche, on peut voir ces même chefs (à des heures où ils prétendent qu'ils travaillent) se prélasser au bistrot. Autrement dit : "Fais ce que je te dis, je suis payé pour ça, mais ne fais pas ce que je fais". D'autre part, la fouille des sacs et serviettes (par les gardiens qui sont sûrement recrutés parmi les C.R.S. en rupture de caserne) est réservée uniquement aux ouvriers, la maîtrise étant au-dessus de tout scappon.

CE QUE NOUS APPORTENT LES ACCORDS

Le P.2 ayant plus de 10 ans d'ancienneté et malade 15 jours touchera :

$$650 \times 7 = \underline{4.550 \text{ francs}}$$

On lui retiendra sur sa prime trimestrielle :

$$297,20 \times 11 \text{ jours de travail} = \dots\dots\dots 3.269 \text{ francs}$$

$$6 \% \text{ de Sécurité Sociale sur les } 4.550 \text{ francs} \dots\dots \frac{270}{3.539} \text{ ''}$$

RESTE $4.550 - 3.539 = 1011 \text{ francs}$

Il reçoit donc par jour 1011 francs = 67 francs environ
15

RECTIFICATIF

L'article sur "la Condition de l'O.S." (TRIBUNE OUVRIERE N° 51) contient certaines inexactitudes.

- 1°) l'ingénieur frais émoulu d'une grande école n'était pas stagiaire au décolletage mais au département 51.
- 2°) Travaillant moi-même au décolletage je ne connais aucun cas de Coefficient à 200 %. Toutefois certains O.S. règlent à 170 % et même à 178 % (coefficients admis aux lendemains de la Libération). Mais dans l'ensemble, notre coefficient est bien de 150 % ou de 154 %. A noter qu'au dessus de 154 % il n'est pas possible de bénéficier du complément attribué à certaines catégories de pièces, soit en général 1/5ème du prix.

D'OU VIENT LE SOUTIEN A TRIBUNE OUVRIERE ?

Un groupe d'ouvriers du Département I4 : 2.200 francs. Daniel : 1000 francs. - A.O.C. 3600fr
ANNEXE : 1.200. JEAN de Chatenay-Malabry : 1.000 francs - TOLERIE : 2.100 francs -
UN GROUPE de camarades de chez MORS : 2.000 francs - CHARLES : 1000 francs - JULIEN : 1000fr
Département 55 : 500 francs - UN DESSINATEUR : 500 francs - UNE INSTITUTRICE : 1.000 fr.
Département 11:3.500 francs - Bureaux Régie : 3.200 francs- Un ancien de chez RENAULT :
500 francs - Des copains de l'ile : 1.200 francs

TOTAL : 22.400 francs.

C'est un bel effort de soutien de ces secteurs de l'usine mais dans beaucoup d'endroits les camarades ne font pas d'efforts suffisants pour soutenir T.O. En particulier aux FORGES et FONDERIE, au SERVICE ELECTRIQUE & DEPARTEMENT D'ENTRETIEN.

Parmi les abonnés il y a des camarades qui n'ont pas renouvelé leur soutien. Nous cesserons l'expédition le mois prochain si nous ne recevons rien d'eux.

TRIBUNE OUVRIERE.